

ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UN ORGANISME DE FORMATION

Rédiger son D.U.E.R

Nouveau

PROGRAMME

Préparer et engager la démarche EvRP

- Rappels réglementaires
- Notions de base sur les dangers et les risques
- Approche pluridisciplinaire et participative de l'EvRP
- Informations internes et externes pouvant être utilisées pour l'EvRP

Organiser dans son champ de responsabilité, la démarche d'EvRP dans son organisme de formation

- Les principales étapes
- La notion d'unité de travail
- Organiser la démarche

Identifier les risques en prenant en compte le travail réel

- Utiliser les informations sur les atteintes ayant déjà eu lieu
- Rappels sur les principaux risques dans un organisme de formation (TMS, RPS, risque routier...)
- Repérer les risques santé sécurité dans un organisme de formation à partir de l'analyse des situations de travail
- Choisir un système de cotation et savoir l'utiliser
- Tenir compte des mesures de prévention existantes
- Rédiger le Document Unique d'évaluation des risques

Proposer des actions

- Proposer des actions touchant les domaines :
 - organisationnels
 - techniques et humains
- Prioriser les actions
- Proposer un document de synthèse
- La phase de décision

Mettre en oeuvre et gérer le suivi

- Gérer le suivi des actions
- Organiser la mise à jour

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 30 septembre 2021
- 01 février 2022
- 26 octobre 2022

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
1 jour

1060 € ht
repas inclus

RÉF. DUER

OBJECTIF

Donner aux participants la capacité de conduire et mettre en œuvre la démarche EvRP à leur niveau et de rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître le cadre réglementaire de l'évaluation des risques
- Organiser et planifier la démarche d'évaluation des risques (EvRP)
- Maîtriser les notions de danger, de risque et de situation dangereuse
- Identifier les risques en prenant en compte le travail réel
- Rédiger le document Unique d'Évaluation des Risques en utilisant une méthode d'évaluation
- Proposer des actions de prévention
- Mettre à jour le DUER
- Définir son plan d'action, ses protocoles et son plan de continuité d'activité

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'évaluation des risques professionnels dans son établissement et de la rédaction ou la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Culture prévention
et risques pro



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
JEAN-PAUL BERNADAT

- Consultant formateur en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie
- Habilité I.P.R.P
- 20 ans d'expérience terrain

«Je vous propose de vous faire bénéficier de toute mon expérience en terme d'évaluation des risques. Dans cette formation, nous allons nous appuyer sur des cas pratiques et beaucoup de travaux de groupe.»

Jean-Paul BERNADAT

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANT

Votre consultant est un expert de la prévention des risques et anime des formations depuis 30 ans. Habilité IPRP et certifié par le réseau prévention (CARSAT - INRS) formateur à l'Evaluation des Risques Professionnels



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

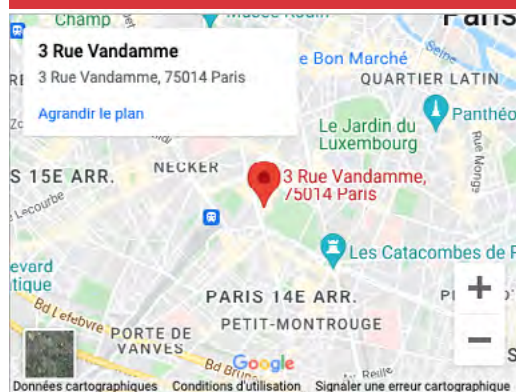
Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme 75014 PARIS-MONTPARNASSE



38 rue Arnold Dolmetsch 72000 LE MANS



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr